



# Maison du Droit et des Migrations

## *Petit déjeuner débat- La protection des réfugiés syriens : un devoir de solidarité des deux côtés de la Méditerranée – Tunis, 19 Mars 2014*

**Nabil BENBEKHTI** - Administrateur de protection à la représentation du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Tunis

### 1. Vue d'ensemble ;

Près de **2 500 000 de Syriens** ont été enregistrés en tant que réfugiés à l'extérieur de la Syrie ;

- 135 000 en Egypte
- 226 934 en Irak
- 584 600 en Jordanie
- 641 771 en Turquie
- 962 385 au Liban

Les réfugiés syriens sont **un phénomène global** dans la mesure où ils recherchent la protection internationale bien au-delà de la région du Moyen-Orient. **L'Europe a reçu 84 000 demandes d'asile syriennes depuis mars 2011**. Les Syriens arrivent aussi à atteindre les Etats-Unis, le Canada et également l'Amérique du Sud, où existent d'anciennes communautés originaires de Syrie.

La région **Afrique du Nord** est évidemment également affectée dans les proportions suivantes :

- 17 000 en Libye
- 923 en Maroc
- 853 en Algérie
- 249 en Tunisie

Il ne faut pas oublier qu'à ces réfugiés, s'ajoutent **6,5 millions de déplacés internes**, c'est-à-dire des personnes qui ont fui en raison du conflit mais sont restées à l'intérieur du pays. Au total se sont près de **9 millions de personnes** qui ont été déplacées par le conflit.

### 2. Contexte de la crise syrienne ;

- En Afrique du Nord et au Moyen Orient, nous avons affaire à des pays déjà fragilisés par leur propre situation politique et/ou socio-économique (pression sur le logement, les services de santé, les écoles, la sécurité).



# Maison du Droit et des Migrations

- Positionnement politique différent des Etats, voire à l'intérieur des Etats, de la région à l'égard de ce qui se passe en Syrie.
- Changement d'attitude au fil du temps (visa introduit pour les Syriens par les autorités égyptiennes en juillet 2013, interdiction de la mendicité auprès des mosquées au Maroc en mars 2014)
- Problème de la longévité de la crise

## 3. Les Syriens en Tunisie

Pays d'Afrique du Nord qui compte le moins de Syriens enregistrés auprès de l'UNHCR  
Le nombre de Syriens est cependant estimé à près de 3000 (difficile à vérifier)

- **Plusieurs « vagues » de Syriens**
  - Arrivées régulières avec un visa depuis la Syrie (courte période, jusqu'à la rupture des relations diplomatiques)
  - Arrivées irrégulières par l'Algérie, directs depuis la Syrie, indirects depuis les pays de la région
  - Arrivées régulières avec un visa depuis les pays du Golfe
- **Profil démographiques**
  - Familles avec enfants
  - Jeunes hommes célibataires
  - Familles avec des enfants qui ne sont pas les leurs (enfants d'autres membres de la famille)
  - Palestiniens de Syrie
- **Régions de provenance en Syrie**
  - Alep
  - Homs
  - Damas
- **Caractéristiques communes**
  - Mobilité sur le territoire tunisien
  - Problème de santé important
  - Confiance réduite dans les « autorités »
  - Phénomène de « regroupement familial »
  - En possession de passeports, ou de documents de voyage pour les Palestiniens

## 4. Les besoins



# Maison du Droit et des Migrations

- **Statut juridique en Tunisie**

Problème de l'arrivée irrégulière sur le territoire tunisien, à travers l'Algérie  
Pour le HCR cela ne change rien, mais pour les autorités tunisiennes cela peut représenter une difficulté légitime

Problème de l'enregistrement des naissances (pas de consulat pour délivrer des documents)

- **Besoins socio-économiques et en matière de santé**

HCR n'a pas une politique d'assistance financière systématique (par manque de fonds)

Problème de la capacité d'absorption du marché de l'emploi en Tunisie

Accueil des enfants syriens dans les écoles ou des étudiants dans l'enseignement supérieur